



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa			
<b>Date</b>	Dimanche 29 juillet 2018	<b>Heure de départ</b>	18 h 30		
<b>Conditions météorologiques</b>	Course 1: Dégagé (Temp : 22 C) Course 2 - 11 : Couvert (Temp : 22 C)				
<b>État de la piste</b>	Course 1: Rapide (Variante 0 secs) Course 2 - 11 : Bonne (Variante 1 secs)				
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Nombre de course de qualification</b>	3 BF	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	84/88
<b>Paris mutuels</b>	\$126,807				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Mike	Coles, Sharla	Frenette, Ben

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau:

- Examen de la course 4 du 15 juillet avec le conducteur James Bailey en lien avec sa stimulation dans la dernière ligne droite, Directives 22.23.02 (a & b) de la CAJO (ne semble pas répondre quand il est restreint) et 22.23.03 (a & b) (main plus haute que la tête et au delà de 90 ° par rapport à la piste); les juges ont partiellement accepté l'explication de Mr. Bailey et ne lui ont pas accordé une sanction, mais ils l'ont informé sur les conséquences de l'infraction aux règles de stimulation.

#### Courses :

- Stephane Brosseau, Guy Gagnon, Clarke Steacy & Pascal Berube ont été tous excusés de leurs courses..
- Enquête et objection du conducteur du #3 LAUTNER SEELSTER (Stephane Pouliot) contre le #2 LUMIERE (Patrick Shepherd) avant le poteau de ¼ mille en lien avec un potentiel bris d'allure; Mr. Pouliot dit qu'il avait été coincé et forcé

par la roue du #2; Mr. Shepherd dit que Mr. Pouliot a essayé de rentrer en lui; l'objection maintenue, le #2 est arrivé en 4<sup>ème</sup> position et a été placé en 5<sup>ème</sup> position pour avoir causé une interférence au #3 qui a été inscrit dans la statistique avec interférence (Directive 22.09 de la CAJO). Mr. Shepherd sera présent dans le bureau de juges en lien avec la Directive 22.05.01 (a) de la CAJO (rentre et oblige un conducteur de changer le couloir, tire son cheval vers l'arrière ou cause à un autre cheval la perte de foulée).

Vidéo : <https://youtu.be/s8lx1gGIKwQ>

BAZINGA BRAD #1 a fait un bris après le poteau de  $\frac{3}{4}$  mille, a tiré vers le haut et n'a pas terminé ; le #1 a été inscrit sur la liste des vétérinaires à long terme (boiteux) par le vétérinaire officiel de la CAJO, Dr. Linda Atack-Berthiaume et devra se qualifier pour la performance (l'entraîneur en a été averti).

Note: Environ une heure de délai à cause d'un éclair qui a causé une fluctuation et a affecté l'installation électrique. Il n'y a eu que les images de la tour d'en haut (pas d'image de la tour d'en face, à l'arrière, ni plus bas) pour les courses 2-5, la tour d'en face est disponible à partir de la course 6.

2. Examen de la performance du #3 BORROWED BUCKS (Stephane Pouliot) qui est arrivé en 3<sup>ème</sup> position en lien avec la Directive 22.27 de la CAJO (règle sur les bris d'allure) durant la perte de foulée avant le poteau du  $\frac{3}{4}$  mille, aucune infraction. Rien à signaler.

Vidéo : [https://youtu.be/8NloqHn\\_-ZM](https://youtu.be/8NloqHn_-ZM)

3. Équipement brisé (entraves du trot) souffert par le #5 LMC MASS GEM avant le poteau de  $\frac{1}{2}$  mille, a été inscrit dans la statistique avec équipement brisé. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Le conducteur du #2 ZINGERS LAUGH, Brett MacDonald, sera présent dans le bureau des juges afin d'examiner sa stimulation dans la dernière ligne droite Directive 22.23.01 (b) de la CAJO (excessive). Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Enquête de la performance du #7 UNCLE BEN N (Jacques Beaudoin) n'a pas fait un bon départ et on a considéré qu'il n'a pas été à l'intérieur du poteau de départ, remboursement mutuel total pour le #7 (Directive 22.03 (I) de la CAJO); en perte de foulée avant le départ le #7 cause une interférence au #8 MUSSELSFRMBRUSSELS (Clarke Steacy) qui a été inscrit dans la statistique avec une interférence, remboursement mutuel complet pour le #8; remboursements : \$4487. Rien à signaler.

Vidéo : <https://youtu.be/taaWltoj2fw>

11. Nouvel alcootest. Examen du bris par le #4 MAJESTIC MAGGIE (Matt Harvey) avant le poteau de  $\frac{1}{4}$  mille, dans la perte de foulée le #4 cause une

interférence au #8 COLLECTOR CLASSIC (Jacques Beaudoin) qui est arrivé en 5<sup>ème</sup> position (est inscrit dans la statistique pour interférence) ; pas de placement requis alors que le #4 est arrivé en 8<sup>ème</sup> position. Rien à signaler.

Réclamations :

- 1 #1 BAZINGA BRAD (1 réclamation) pour \$7,000 par Jennifer Mikuluk & James Judge (Patrick Shepherd entraîneur).
- 1 #3 LAUTNER SEELSTER (1 réclamation) pour \$7,000 par Michel Letart & Jean Allaire (Yves Tessier entraîneur).
- 1 #4 SPORTSRANGER (1 réclamation) pour \$7,000 par Carl Keupfer (Patrick Shepherd entraîneur).
- 1 #5 MACHAPELO (9 réclamations) pour \$7,000 par Copley Stables & Richard Sullivan (Jamie Copley entraîneur).
- 6 #1 ROSE RUN RANGER (1 réclamation) pour \$12,000 par La Ferme TAG & Ecuries GLD (Gerard Demers entraîneur).
- 6 #5 JANN AND DEAN (1 réclamation) pour \$12,000 par Matthew McDonald (M. McDonald entraîneur).
- 6 #6 EVERY GIRLS DESIRE (1 réclamation) pour \$15000 par 2278224146 (Marie-Claude Auger entraîneur).
- 9 #2 PLAYIN FOR KEEPS (8 réclamations) pour \$7,000 par 2099551 Ontario & John MacMillan (Edward McHale entraîneur. Réclamation par Catherine Breton-Gingras rejetée alors que Ms. Breton-Gingras ne détenait pas une licence CAJO valide (Directive 15.07 de la CAJO).
- 9 #3 REBEL CHILD (3 réclamations) pour \$7,000 par Carl Keupfer (Patrick Shepherd entraîneur).